

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2014

Publication : 13/11/2014

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 12 novembre à dix sept heures, les membres bureau de la Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mme PIGNATEL Agnès, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSE** : M. BEHETS Jan..

## Délibération n° 2014/125

### OBJET : MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX D'UN BUREAU AUPRES D'EMERGENCE COMITE DE BASSIN D'EMPLOI.

Dans le cadre d'un projet visant à favoriser la mobilité internationale des jeunes du Pays SUD, Emergence Comité de Bassin d'Emploi accueille depuis le mois d'octobre deux jeunes volontaires européens jusqu'au **30 septembre 2015**. Ces deux personnes ont pour mission de partager leur expérience auprès des moins de 30 ans désireux d'acquérir une expérience professionnelle en Europe, et de participer à la mise en œuvre de projets de développement local, sur le territoire du Pays SUD.

A ce titre, Emergence Comité de Bassin d'Emploi CBE sollicite la mise à disposition du bureau n°13 d'une superficie de 23.5 m<sup>2</sup> à titre gracieux dans le bâtiment 26 de l'Hôtel d'Entreprises au Quartier Craplet à Barcelonnette pour lui permettre d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ces deux jeunes durant cette période.

Sur proposition du Président,  
Le bureau,  
A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la proposition qui leur est faite,
- **AUTORISE** le Président à procéder à la signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux à intervenir avec Emergence Comité de Bassin d'Emploi.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an què ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jacques MARTIN.

